



# Canal Socialiste

## Notes & Arguments

N°8 - 16 septembre 2005

### SUPPRESSION DES TRAINS CORAIL : LA REGION BRETAGNE SE MOBILISE

L'ambitieuse politique du rail lancée en avril 2004 par la nouvelle majorité du Conseil régional commence aujourd'hui à porter ses fruits. La Bretagne est la région de France qui, en matière de fréquentation des TER, connaît le plus fort taux de progression. La SNCF ne peut que s'en féliciter puisque ces lignes sont largement bénéficiaires. Par ailleurs, les liaisons Rennes – Nantes ont été renforcées, et un important effort financier consenti afin de moderniser le parc de matériel roulant, les gares et points d'arrêt.

Le projet de la SNCF visant à supprimer, **dès décembre 2005**, de nombreux trains sur les lignes Corail Quimper-Nantes-Bordeaux-Toulouse, Caen-Le Mans-Tours et Nantes-Lyon risque pourtant, s'il voit le jour, de provoquer une « redistribution des cartes » dont nos régions, une fois de plus, feraient les frais...

#### Pourquoi la SNCF envisage-t-elle la suppression de ces trains ?

Parce qu'ils sont jugés « ultradéficitaires »... Les lignes concernées génèreraient 20 des 124 millions d'€ de pertes enregistrées par l'entreprise publique sur l'ensemble de ses liaisons Corail.

#### Comment se traduirait l'application de cette mesure ?

Par la **disparition de 5 200 trains par an**, ce qui laisserait sur le quai des gares près de **520 000 voyageurs**. Une véritable catastrophe pour plusieurs régions de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France...

#### La SNCF est-elle une entreprise aux abois, qui réduit son trafic passagers par nécessité ?

Assurément pas. Entre 2003 et 2004, ses bénéfices ont augmenté de 2 800 %, passant de 11 à 323 millions d'€. Autrement dit, elle a largement les moyens de couvrir par ses lignes ultrabénéficiaires, du TGV notamment, celles d'entre elles qui accumulent des pertes.

#### Faut-il dès lors vouer la SNCF aux gémonies ?

Non, car en dernier ressort l'entière responsabilité des dessertes Corail incombe à l'Etat, autorité organisatrice des trains

nationaux, qui en confie la gestion à la SNCF. Et c'est le gouvernement de Villepin, aujourd'hui, qui pousse l'entreprise à adopter une logique de concurrence, fondée sur une quête éhontée de profit à court terme, au détriment du service public et de l'indispensable aménagement du territoire.

#### En l'occurrence, quel est l'objectif de l'Etat ?

Très hypocritement, il tente de faire « porter le chapeau » de son désengagement aux régions, les incitant, sans aucune compensation pécuniaire, à prendre en charge le financement nécessaire à l'exploitation de ces lignes d'intérêt national. Pourtant, les dernières lois de décentralisation n'en prévoient nullement le transfert. Et les Conseils régionaux, qui assument déjà avec succès, depuis le 1er janvier 2002, le financement – très conséquent – des TER, n'ont nullement les moyens de se substituer, une fois de plus, à un Etat défaillant.

#### Si, en dépit du bon sens, ces trains Corail venaient à disparaître, quelles en seraient les conséquences ?

D'abord, une telle mesure amènerait nombre de Français à reprendre leur voiture, – ce qui serait bien sûr aberrant à l'heure où le prix du pétrole explose, à

l'heure aussi où les impératifs liés à la sécurité routière et au respect de l'environnement devraient s'imposer à tous. Et puis la disparition de ces trains Corail impliquerait, selon toute vraisemblance, un accroissement du trafic des TER, qui pèserait lourdement sur les dépenses des régions.

### **Quelle attitude convient-il d'adopter ?**

Il faut rappeler haut et fort que les régions, bien que profondément attachées au maintien du service public national des trains Corail, n'ont pas pour autant vocation à suppléer, sans garanties budgétaires, à la carence de l'Etat en la matière. Nombre d'actions ont déjà été entreprises en ce sens. Dès le début du mois d'août, l'Association des Régions de France (ARF) a interpellé le Président de la République et le Premier Ministre, réclamant le maintien des dessertes en cause et la reprise des discussions avec le Ministre des Transports et la SNCF. En gare de La Rochelle, le 24 août dernier, les élus socialistes ont rappelé leur attachement à un service public ferroviaire national de qualité, gage d'un aménagement du territoire harmonieux.

Ebranlé par le tollé général que n'a pas manqué de susciter l'annonce du projet, désagréablement surpris, par ailleurs, par le mouvement de solidarité interrégionale qui s'est manifesté en la circonstance, le gouvernement semble à présent tenté d'opérer un prudent repli stratégique. D. Perben vient ainsi de demander à la SNCF de reprendre contact avec les présidents de régions concernés.

Mais comme l'ont déclaré conjointement les Présidents des Régions Aquitaine, Bretagne, Poitou-Charente, Pays de la Loire et Midi-Pyrénées, **plus que jamais l'heure reste à la vigilance et à l'action !**

**C'est pourquoi nous vous invitons tous à signer la pétition suivante, lancée par la Région Bretagne. Il s'agit, ni plus ni moins, de donner à la large façade atlantique de notre pays les moyens de son développement et de son attractivité futurs !**

## **Signez et faites signer la pétition contre la suppression des trains Corail !**

*Nous soussignés, affirmons notre attachement au développement des transports ferroviaires, à leur accessibilité pour tous et aux missions de service public des transports collectifs de voyageurs.*

*Nous nous élevons contre la décision de la SNCF et de l'Etat d'arrêter la circulation des trains « Corail », ce qui obligerait les régions à financer un nouveau service en remplacement de ce service public national qui serait supprimé.*

*Considérant que la liaison Quimper-Nantes-Bordeaux-Toulouse relève de la compétence de l'Etat et que cette ligne assure un service public en évitant aux voyageurs de passer par Paris, nous exigeons la levée immédiate de la disposition annoncée et l'ouverture de négociations entre toutes les institutions.*

*Attachés à la modernisation et à l'amélioration des dessertes régionales TER financées de plus en plus fortement chaque année par le budget régional, c'est-à-dire par nos impôts, nous refusons cette décision qui conduirait à une dégradation considérable de l'ensemble du service de transport régional.*

**Adressez votre pétition à l'adresse suivante :**

Service Transports (pétition)  
283 avenue du Général Patton  
CS 21101 – 35711 Rennes 7

**Conseil Régional de Bretagne-  
Groupe socialiste et apparentés**

13 C rue Franz Heller - 35700 RENNES  
26 B rue Aristide Briand - 29000 QUIMPER

Tel : **02 23 21 36 50**  
Fax : **02 23 21 14 39**

✉ [psbretagne@wanadoo.fr](mailto:psbretagne@wanadoo.fr)